

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE BOURG-en-BRESSE (Ain)**

Séance du jeudi 28 mars 2024
Date de Convocation : jeudi 21 mars 2024
Nombre d'Administrateurs en exercice : 13

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-260110036-20240328-DEL202405-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024
Publication : 09/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Délibération n° 2024.06

OBJET - Budget 2023 - Compte administratif 2023

Présents : Thierry ABERT, Fabrice BORGET, Alexa CORTINOVIS, Yvonne GAHWA, Patrick LEVRAT, Patricia MEDEVIELLE, Nadia OULED-SALEM, Michaël RUIZ, Brigitte VISO

Excusés : Jean-François DEBAT, Raphaël DURET, Catherine MICHON, Thierry NICOLOSI

EXPOSE

Rappel du contexte ou de l'existant et références

Conformément à l'article L2121-31 du Code Général des Collectivités territoriales, le conseil d'administration du CCAS est appelé à délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2023 du CCAS.

Le compte administratif est un document qui retrace les réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres). Ce document qui présente les résultats comptables de l'exercice N-1 doit être approuvé par l'assemblée délibérante.

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, les écritures dégagent les résultats suivants :

SECTION	OPERATIONS DE L'EXERCICE 2023		RESULTATS DE L'EXERCICE 2023	
	MANDATS	TITRES	DEFICIT	EXCEDENT
INVESTISSEMENT	75 263.20 €	27 062.75 €	-48 200.45 €	
FONCTIONNEMENT	2 279 849.20 €	2 209 653.54 €	-70 195.66 €	
TOTAUX	1 273 097.24 €	1 194 814.54 €	-118 396.11 €	

Compte Administratif 2023

Disponible

INVESTISSEMENT	
Résultat des excédents 2022	22 240.82 €
Résultat 2023	- 48 200.45€
Solde d'exécution	- 25 959.63 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €
SOLDE NET	- 25 959.63 €
FONCTIONNEMENT	
Résultat des excédents 2022	603 287.28 €
Résultat 2023	- 70 195.66 €
RESULTAT NET	533 091.62 €
DISPONIBLE	507 131.99 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITE,

DONNE ACTE de la présentation faite des comptes administratifs,

APPROUVE, les résultats 2023 du Compte administratif.

Impacts financiers : NEANT